

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE D'AIX- MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE

Séance du 28 avril 2016

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 206 membres.

### Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Christian AMIRATY - Serge ANDREONI - Patrick APPARICIO - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Loïc BARAT - Guy BARRET - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - André BERTERO - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Odile BONTHOUX - Patrick BORE - Jacques BOUDON - Michel BOULAN - Frédéric BOUSQUET - Valérie BOYER - Gérard BRAMOULLE - Christian BURLE - Henri CAMBESSEDES - Jean-Louis CANAL - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Jean-David CIOT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Jean-François CORNO - Pierre COULOMB - Georges CRISTIANI - Robert DAGORNE - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Philippe DE SAINTDO - Sophie DEGIOANNI - Christian DELAVET - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Bernard DESTROST - Sylvaine DI CARO - Nouriaty DJAMBAE - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Jean-Claude FERAUD - Patricia FERNANDEZ-PEDIANELLI - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Claude FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Olivier FREGÉAC - Arlette FRUCTUSY - Josette FURACE - Loïc GACHON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Georges GOMEZ - Philippe GRANGE - Jean-Christophe GROSSI - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Eliane ISIDORE - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Maryse JOISSAINS MASINI - Nicole JOULIA - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Robert LAGIER - Dany LAMY - Michel LAN - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Stéphane LE RUDULIER - Michel LEGIER - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Jean-Pierre MAGGI - Antoine MAGGIO - Irène MALAUZAT - Richard MALLIE - Joël MANCEL - Rémi MARCENGO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Roger MEI - Catherine MEMOLI PILA - Patrick MENNUCCI - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Yves MESNARD - Marie-Claude MICHEL - Michel MILLE - Danielle MILON - Pierre MINGAUD - André MOLINO - Jean-Claude MONDOLINI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAINÉ - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Patrick PADOVANI - Stéphane PAOLI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Christian PELLICANI - Serge PEROTTINO - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Stéphane PICHON - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Gérard POLIZZI - Roland POVINELLI - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - Julien RAVIER - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Maryse RODDE - Carine ROGER - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Roger RUZE - Florian SALAZAR-MARTIN - Sandra SALOUM-DALBIN - Isabelle SAVON - Eric SCOTTO - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Emmanuelle SINOPOLI - Jules SUSINI - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Patrick VILORIA - Yves WIGT - David YTIER - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI - Karim ZERIBI - Karima ZERKANI-RAYNAL.

### Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT représenté par Mireille JOUVE - Robert ASSANTE représenté par Laure-Agnès CARADEC - Colette BABOUCHEAN représentée par Catherine MEMOLI PILA - Jean-Pierre BAUMANN représenté par Georges MAURY - Jean-Louis BONAN représenté par Bernard DESTROST - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Carine ROGER - Roland DARROUZES représenté par Yves WIGT - Jean-Claude DELAGE représenté par Bruno GILLES - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Nadia DJERROUD BOULAINSEUR représentée par Josette FURACE - Jean-Pierre GIORGI représenté par Roland GIBERTI - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Nathalie LAINE représentée par Patrick BORE - Bernard MARANDAT représenté par Jeanne MARTI - Danielle MENET représentée par Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Richard MIRON représenté par Frédéric BOUSQUET - Virginie MONNET-CORTI représentée par Frédéric COLLART - Marie MUSTACHIA représentée par Antoine MAGGIO - Jérôme ORGEAS représenté par Patrick GHIGONETTO - Roger PELLENC représenté par Jean-Claude FERAUD - Nathalie PIGAMO représentée par Florence MASSE - Roger PIZOT représenté par Georges CRISTIANI - Véronique PRADEL représentée par Patrick VILORIA - René RAIMONDI représenté par Frédéric VIGOUROUX - Lionel ROYER-PERREAUT représenté par Guy TEISSIER - Marie-France SOURD GULINO représentée par David YTIER - Philippe VERAN représenté par Nicolas ISNARD.

### Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Signé le 28 Avril 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 12 mai 2016

Monsieur Le Président a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

**HN 093-224/16/CM**

**■ Programme d'actions 2016 de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région PACA pour le territoire du Pays d'Aix – Approbation de la convention d'objectifs 2016 et attribution d'une subvention**

**HN 093-28/04/16 CM**

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Une convention de partenariat entre la Communauté du Pays d'Aix et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région PACA a été signée le 5 décembre 2015 pour une durée de 5 ans. Cette convention cadre doit donner lieu chaque année à une convention d'objectifs précisant les engagements opérationnels et financiers de chacun des partenaires.

Elle a pour objectif de favoriser le développement économique du Pays d'Aix au travers d'actions communes visant notamment, d'une part à promouvoir et accompagner les entreprises artisanales du territoire, et d'autre part à animer et conduire des projets dans différents domaines liés à l'aménagement du territoire et au développement local.

Pour rappel, la convention cadre fixe les deux objectifs majeurs dans lesquels s'inscriront les futures actions :

• **Actions d'accompagnement des entreprises artisanales**

- Perpétuer l'activité via la transmission-reprise ;
- Passer le cap de la conjoncture ;
- Développer l'utilisation des TIC ;
- S'adapter à l'évolution constante de la législation, des normes et de la réglementation ;
- Rester attractifs et compétitifs face à la segmentation des marchés et le retour des grandes surfaces dans les centres-villes ;
- Augmenter l'emploi salarié, promouvoir l'apprentissage et développer la fonction RH ;
- Promouvoir et valoriser des savoir-faire des artisans d'art et de métiers de bouche ;
- Accompagner les entreprises artisanales « A priori innovantes » ;
- Collaborer avec les entreprises artisanales sur la problématique du développement durable .

• **Connaissance partagée du territoire et collaborations en matière d'études, de pilotage et de mise en œuvre de projets de développement local et d'aménagement du territoire.**

Un bilan intermédiaire de la convention 2015 a été présenté par la CMAR au Comité technique du 07/09/2015. Au regard de ce pré-bilan, la convention d'objectifs annuelle 2016, va d'une part poursuivre l'accompagnement des entreprises artisanales « innovantes » du Pays d'Aix et mettre en place une dynamique de réseau et d'autre part renforcer le réseau Route des Arts et Gourmandises et pérenniser le Salon des Métiers d'Art sur la commune d'Aix-en-Provence.

Sont conservées les actions de collaboration dans les domaines d'aménagement du territoire, urbanisme et développement local, ainsi que l'accompagnement dans la prise en compte des problématiques artisanales dans les projets de développement économique du Pays d'Aix (zones d'activités, FISAC, droit de préemption commerce).

Signé le 28 Avril 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 12 mai 2016

L'ensemble des actions est récapitulé dans un tableau inséré dans le projet de convention annexé au présent rapport.

La convention d'objectifs annuelle 2016 sera effective à compter de sa signature et jusqu'au 31 décembre 2016. Elle nécessite une participation financière de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence pour l'ensemble des actions à hauteur de 60 000 euros, pour le Pays d'Aix.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

### **Le Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°2015\_B536, du Bureau communautaire de la CPA en date du 29 octobre 2015 relative à l'approbation d'une convention pluriannuelle de partenariat entre la Communauté du Pays d'Aix et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région PACA.

**Où il le rapport ci-dessus,**

#### **Délibère**

##### **Article 1 :**

Une subvention de 60 000 euros sera versée à la CMAR PACA pour la réalisation des actions définies dans la convention d'objectifs 2016.

##### **Article 2 :**

Les termes de la convention annuelle d'objectifs 2016 à conclure entre la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région PACA sont approuvés.

##### **Article 3 :**

Cette dépense sera imputée sur la ligne 3F, 632-65737 qui présente les disponibilités nécessaires.

##### **Article 4 :**

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ou son représentant est autorisé à signer cette convention ainsi que l'ensemble des documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Certifié Conforme,  
Le Président de la Métropole  
d'Aix-Marseille-Provence  
Maire de Marseille  
Sénateur des Bouches-du-Rhône

**Signé le 28 Avril 2016**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 12 mai 2016**

Métropole d'Aix-Marseille-Provence  
HN 093-224/16/CM

Jean-Claude GAUDIN

**Signé le 28 Avril 2016**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 12 mai 2016**